



Souscription frauduleuse assurance vie

Par **Sylv030**, le **13/07/2011 à 15:08**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si il y a un moyen de savoir si l'on est souscripteur d'une assurance vie dans une quelconque compagnie d'assurance. En effet je soupconne un membre proche de mon entourage de m'avoir fait souscrire une assurance vie a mon insu...
Cordialement
Sylv030

Par **pat76**, le **13/07/2011 à 15:35**

Bonjour
Vous pourriez tenter de vous renseigner auprès de la :
Fédération Française des Sociétés d'Assurance
26, Boulevard Haussmann 75311 PARIS Cedex 9
Tel: 01.42.47.90.00
Vous exposez votre problème et l'on vous indiquera certainement comment procéder pour savoir si une assurance vie à votre nom a été prise à votre insu.
Le rôle de la FFSA
L'organisation professionnelle
Créée en 1937, sous forme d'un syndicat professionnel, la Fédération française des sociétés d'assurances regroupe 248 entreprises représentant 90 % du marché français de l'assurance et près de 100 % de l'activité internationale des entreprises de ce marché.
Elle réunit des sociétés anonymes, des sociétés d'assurance mutuelle et des succursales de sociétés étrangères pratiquant l'assurance et la réassurance.
Les cinq missions principales
Représenter les intérêts de la profession auprès de ses interlocuteurs, publics et privés, nationaux et internationaux.
Etre un outil de concertation avec ses différents partenaires tant externes - consommateurs, médias, universitaires, autres secteurs d'activité... - qu'internes - organisations d'intermédiaires, syndicats de salariés (négociations des conventions et accords collectifs). A ce titre, elle joue aussi un rôle d'interface entre les entreprises adhérentes et les organismes techniques ou sociaux organisés et gérés pour compte collectif.
Etudier en commun les problèmes techniques, financiers et juridiques : la connaissance des risques

repose sur des observations statistiques les plus larges possible, ce qui implique de mener des études au niveau de l'ensemble du marché. La FFSA établit des statistiques rétrospectives et prospectives de l'assurance.rnrnrnInformer le public, notamment par l'intermédiaire de son site www.ffsa.fr. La FFSA participe aux grands débats de société par l'intermédiaire du Conseil d'orientation et de réflexion de l'Assurance (CORA) et à travers différentes publications comme la revue Risques. rnrnrnPromouvoir les actions de prévention afin de réduire la gravité et la fréquence des risques. La profession agit par le canal du site www.assureurs-prevention.fr, de La Prévention routière, du Centre national de prévention et de protection (CNPP), de l'association Promotion et suivi de la sécurité routière en entreprise (PSRE) et de La Mission risques naturels (MRN).